COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 3 DU 14.11.2023
MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023 / 2024

SOUS LA PRESIDENCE de : M. PEREIRA José
PRESENTS :
MM. DELANDHUY Raphaël, DALLA POZZA Pascal, MEMBRADO Yann et MEZRICHE Toufik.
EN VISIO : MM. CASTEL Fréderic (21h10), DE FARIA Thomas, RAYBAUDI Thierry (représentant des arbitres au Comité Directeur)
ASSISTE : M. Aurélien Prieur (21h45)
EXCUSÉ : M. GOMAS Olivier

Le Président de séance José Pereira, ouvre la séance à 18h50.

Yann Membrado est désigné secrétaire de séance.

I/ PREAMBULE - APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITION

1.1 PREAMBULE

Le Président de la CDA est absent en début de séance car retenu par des obligations professionnelles à l'étranger. Il rejoint la réunion en visio.

1.2 APPROBATION PV :

Le Procès-Verbal N°2 du 10.10.2023 a été approuvé par messagerie électronique.

1.3 AUDITION :

Y.V. est reçu à 18h50. Après l'exposé des faits qui lui sont reprochés, il s'en suit un temps d'échanges et d'explications mais aussi de rappel aux obligations faites à un arbitre dans l'application des lois du jeu. La CDA lui fera connaitre ainsi qu'à son club la décision prise dans ce dossier.

R.M. est auditionné à 19h30 suite au retour d'un observateur. Cette audition permet d'avoir un échange fructueux ainsi qu'un rappel ferme à son obligation de réserves.
La CDA lui transmettra ainsi qu'à son club la décision prise dans ce dossier.

II / COURIELS RECUS

Le 11.10 Alice Raybaudi demande à la ligue les codes lui permettant d'accéder à sa boite mail LGEF.

Elle fournit par la même occasion un nouveau RIB.

Le 11.10 Oualid Belhadi met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 14.10 Yoan Szudlarek rédige un rapport circonstancié.

Le 15.10 Abderrahmane Fezoua et Ahmed Naji informent d'un souci d'utilisation de la FMI.
Le 15.10 Denis Derenne confirme la présence de son observateur absent de la FMI.
Le 15.10 Samuel Pedro fait savoir que son observation du jour n'a pas pu aller à son terme suite à la blessure de l'arbitre à la 78eme minute du match.
Le 15.10 Franck Milesi produit un rapport disciplinaire.
Le 15.10 Aziz Hafidi informe ne pas avoir pu mener son match à son terme suite à une blessure. Il fournit un CM le 09.11. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.
Le 15.10 Patrice Wallon, Président de Ervy FC, demande comment est-il possible que son arbitre club réalise le rattrapage en dehors de la séance prévue à cet effet. La CDA ne peut pas lui proposer une autre date pour réaliser le rattrapage.
Le 16.10 David Despret s'excuse et explique son absence à désignation du 15.10. Il fournit un CM le 31.10.
Le 20.10 Romuald Grossmann, Secrétaire du Sporting FC, demande la raison pour laquelle son club n'est pas couvert par un arbitre officiel le 22.10. José lui fait une réponse.
Le 22.10 Anthony Perez et Jean Michel Maingaut informent que les arbitres qu'ils devaient observer ne se sont pas déplacés.
Le 23.10 Olivier Gomas met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport circonstancié relatant des faits produits sur un match où il était observateur.
Le 23.10 Erik Guillet signale l'attitude d'un arbitre officiel non désigné durant un match.
Le 25.10 Tom Leroy envoie un CM de reprise et communique une nouvelle adresse mail.
Le 28.10 Aurélien Lechien rédige un rapport circonstancié suite à l'absence d'une équipe.
Le 28.10 Roihim Mdere se met à la disposition de la CDA pour le weekend du 11 et 12.11.
Le 29.10 David Despret met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.
Le 31.10 Ryan Maurin questionne sur une désignation à venir car son club est dans la même poule que les équipes en présence. José lui fait une réponse.
Le 01.11 Aurélien Lechien dépose un rapport disciplinaire.
Le 02.11 Olivier Gomas produit un rapport circonstancié relatant des faits observés durant une observation.
Le 02.11 Anthony Perez signale avoir une double désignation pour le 18.11 et la présence sur son compte FFF d'une désignation pour le 08.11 alors qu'il est indisponible. Le nécessaire est fait.
Le 03.11 Corinne Philippaerts du SC Saviéres réclame à la direction du DAF la présence d'un arbitre sur un match de son club qu'elle considère à risques. La CDA rappelle qu'elle fait de son mieux pour couvrir le maximum de matchs mais qu'elle reste tributaire des effectifs mis à sa disposition. Par ailleurs, elle rappelle également que l'utilisation de sa boite mail favorise la réactivité des échanges.
Le 03.11 Ryan Maurin demande comment peut-il obtenir le carton blanc distribué au rassemblement. Son réfèrent lui remettra un carton blanc.
Le 03.11 Alexis Manisi de l'US Chaource dépose une demande d'arbitre pour le 26.11.

Le 04.11 Marouane El Mokretar demande s'il est possible de constituer un répertoire des arbitres permettant une meilleure communication entre arbitres. José lui fait une réponse.
Le 05.11 Alice Raybaudi met en copie la CDA de son envoi d'un rapport circonstancié.
Le 05.11 Yanis Tachfine donne une explication à des faits qui lui sont reprochés.
Le 06.11 Vincent Teixeira demande la mise à disposition des cartons d'arbitrage présentés au module 7 de la FIA du 04.11. José lui fournit le document sollicité.
Le 06.11 le FC Bréviandes signale que son arbitre est désigné sur son propre club alors que cette anomalie a été corrigée le 24.10.
Le 06.11 David Mathurin alerte sur la situation d'un jeune arbitre en difficulté.
Le 06.11 Vincent Guicheteau relate les difficultés et attitudes d'un arbitre lors d'une observation.
Le 07.11 Jordan Beaujoin met en copie la CDA de l'envoi de rapports disciplinaires.
Le 08.11 Jules Balguy met en copie la CDA de sa réponse à la sollicitation d'un rapport complémentaire faite par la Commission de Discipline en date du 03.11.
Le 08.11 Francis Cuny et Roihim Mdere signalent avoir un match le même jour sur le même terrain à une heure d'écart. Cette anomalie est remontée aux services de la ligue par Thierry.
Le 10.11 Oualid Belhadi met en copie la CDA de son mail à la CRA justifiant son absence à désignation pour raison de santé. Il fournit un CM le 13.11.
Le 11.11 Yanis Tachfine demande un état des lieux de ses défraiements.
Le 11.11 Denis Derenne fournit un CM pour justifier son absence à désignation.
Le 12.11 Francis Cuny signale l'absence de son AA sur un match de ligue. La CDA lui demande des explications.
Le 12.11 Yoan Szkudlarek produit un CM d'indisponibilité de 3 semaines.
Le 12.11 Vincent Teixeira corrige des erreurs constatées sur sa FMI.
Le 12.11 Alice Raybaudi met en copie la CDA de son rapport disciplinaire.
Le 13.11 Roihim Mdere met en copie la CDA de son envoi de rapport disciplinaire. La CDA sera attentive aux suites données à cette situation.
Le 13.11 Mickael Borgne fournit un RIB afin de compléter son dossier administratif.
Le 13.11 Éric Raybaudi en qualité de AA1 sur un match de son club transmet deux rapports circonstanciés suite au déroulé d'un match.
Le 13.11 L'US Chaource dépose une demande d'arbitre afin de couvrir certains matchs de son équipe fanion à l'extérieur. La CDA prend en considération cette demande mais ne peut pas garantir de pouvoir y répondre favorablement.
Le 13.11 Cédric Cuisinier produit un CM d'indisponibilité pour le reste de la saison. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement et espère le voir sur les terrains la saison prochaine.
Le 13.11 David Mathurin met en copie la CDA de son envoi de rapports disciplinaires.
Le 13.11 Hervé Ermini Président de l'ESC Melda exprime ses difficultés pour faire valider la licence d'un arbitre. José sollicite les services de la ligue pour solutionner cette situation. La situation est réglée le 14.11

Le 14.11 Yassin Korbaa fournit un RIB pour compléter son dossier administratif.

III / INFORMATIONS

1/ LIGUE / CRA

1.1 LIGUE

Le 11.10 Cyrill Marchal, service informatique, fait un point sur les améliorations apportées au nouveau logiciel de désignations et des compétitions.

Le 25.10 les services de la ligue signalent que la licence de Khalid Idoubelkheir ne peut être validée car il manque la fiche de renseignements.

1.2 CRA

Le 20.10 Matthieu Lombard, CTA, envoie le protocole des Journées Nationales de l'Arbitrage se déroulant le weekend des 21-22.10 consultable via le lien qui suit : https://lgef.fff.fr/wp-content/uploads/sites/14/2023/10/protocole-avant-match.pdf

Le 27.10 Stéphane Villemin, Président de la CRA, demande aux CDAs un retour sur les améliorations réalisées ou non par la FFF sur le nouveau logiciel de gestion des désignations.

Le 08.11 Anthony Ustaritz, CTA, signale une mauvaise application des consignes de la CRA par un de nos candidats ligue. Apres vérification du déroulé du match concerné, il s'avère que l'arbitre en question a réalisé une bonne application des lois du jeu.

2/ DISTRICT / CDA

2.1 DISTRICT

Le 11.10 Cédric Bougé informe des modifications apportées avec la mise à jour des catégories des arbitres sur Foot 2000.

Le 16.10 la Commission des Compétitions demande des explications à Ahmed Naji suite à la non utilisation d'une feuille papier après constat d'un dysfonctionnement de la FMI.

Le 16.10 le DAF demande à la CDA une mise à jour de son RI afin d'harmoniser avant publication des règlements internes aux commissions.

Le 17.10 Cédric demande, après constat d'anomalie sur des FMI, des informations relatives aux désignations faites. Thierry et José lui communiquent les renseignements.

Le 18.10 le DAF autorise le FC Nogentais à rendre hommage à l'un de ses dirigeants emblématiques disparu. La CDA s'associe aux condoléances présentées par le DAF au club du FC Nogentais.

Le 20.10 la direction du DAF relaie la recommandation de la FFF de procéder à une minute de silence sur les terrains du district en hommage à Dominique Bernard, professeur de français assassiné à Arras, aux deux supporters suédois victimes de l'attaque terroriste à Bruxelles et de toutes les victimes

civiles innocentes des événements en Israël et en Palestine. Elle signale que le plan Vigipirate est relevé au niveau « **urgence attentat** » avec toutes les consignes de sécurité qui en découlent.
Le 25.10 Cédric sollicite un bref bilan d'activités de la CDA afin de pouvoir en faire une communication aux clubs Aubois durant l'AG du DAF prévue le 31.10. Thierry et José lui font un retour avec les principales données de la saison écoulée.
Le 27.10 Cédric confirme les convocations aux candidats à la formation arbitres clubs du 28.10.
Le 27.10 la Commission de Discipline réclame un complément d'informations à M. Dias.
Le 06.11 Cédric informe les candidats ayant validé la formation arbitre club de leur réussite et du mode opératoire pour récupérer l'écusson mis à leur disposition. Le DAF organisera le 21.11 une remise de maillot aux nouveaux arbitres clubs.
Le 10.11 Fabien Azil, CTD, sollicite la participation de jeunes arbitres formés au futsal pour officier durant la période de trêve hivernale. La CDA adhère au projet présenté par notre CTD. Elle va sonder ses jeunes arbitres et si besoin les moins jeunes avant de répondre à cette requête.
Les instances du DAF informent régulièrement des modifications apportées aux compétitions (changement d'horaire, de lieu, forfait, report…).
Le 13.11 la Commission des Compétitions interpelle la CDA suite au déroulé d'un match en U16.
Le 14.11 Yassin Korbaa fait parvenir son RIB afin de mettre à jour son dossier administratif.
Le 14.11 Sacha Riglet se voit réclamer un rapport disciplinaire suite à son match du 11.11 afin que le dossier ouvert puisse être traité

2.2 CDA

Le 28.09 la CDA envoie les convocations pour le rattrapage des arbitres clubs du 21.10.
Le 13.10 la CDA est destinataire d'un message de Vincent Nolorgues, Président de la LFA, relatif aux Journées de l'Arbitrage 2023 et à son protocole. Ce même jour, un message relatif à une stratégie de développement et de structuration de l'arbitrage dans les territoires, validée par la CFA le 5 octobre 2023, définit les conditions d'un retour à l'arbitrage pour des arbitres ayant interrompu cette fonction.
Le 08.11 Fréderic Castel fait parvenir à Christophe Adam, CTA, le cahier des charges retenus par la CDA pour l'organisation de la formation d'observateur / tuteur qu'elle souhaite mettre en place durant la trêve hivernale.
La CDA est, depuis peu, tenue informée des diverses convocations ou sanctions faites aux arbitres ou aux membres de la commission, ceci pour un meilleur suivi des dossiers en cours avec une réactivité accrue.
Le 15.10 la CDA est saisie d'une demande d'évocation déposé par l'Etoile de Lusigny après un match de U16 District.
Le 24.10 Denise Grod annonce cesser ses fonctions au sein de la CDA en raison de ses nouvelles obligations professionnelles. Elle signale devoir se mettre en indisponibilité pour une longue durée. Elle prévoit de mettre un terme à sa carrière en fin de saison.

Le 28.10, la CDA a organisé une formation arbitres clubs au DAF. Elle félicite les 6 candidats reçus à cette formation et leur souhaite le meilleur dans cette fonction.
Le 30.10 la CDA est sollicitée par Vincent Guicheteau, Président de l'UNAF dans le cadre du Challenge Bernard Saules. La CDA donne un avis favorable, à l'unanimité, à sa requête.
Le 06.11 la CDA demande à Adrien Gonzales un complément d'information suite à un match non joué. Il lui est rappelé la nécessité de bien mentionner l'ensemble des faits nécessaires à la prise de décision.
La CDA est interpelée par les instances du DAF au sujet de la non utilisation de la boite mail LGEF par les arbitres dont certains sont convoqués en Commissions, absents et se voient par conséquent appliquer une sanction financière.
Pour rappel les boites mails LGEF sont **le SEUL canal de communication officiel des instances avec les officiels.**

IV / DESIGNATIONS

Au 14.11.2023 la CDA compte 119 arbitres ayant une demande de licence faite avec seulement 108 arbitres désignables.

4.1 ADULTES

José demande confirmation à la direction du DAF qu'en coupe Roy, la désignation d'arbitres ne se fait pas durant la compétition de poule.
Le 06.10 Ryan Maurin signale qu'une blessure l'empêche d'arbitrer jusqu'au 30.10. Il fournit un justificatif le 18.10.
Le 16.10 Bilel Boulemnakher communique ses disponibilités à venir.
Le 18.10 Mohamed Bousehaba fournit un CM d'indisponibilité.
Le 20.10 Jonathan Noualhaguet signale une indisponibilité pour le 05.11.
Le 23.10 Renaud Bougé demande à avoir un délégué sur une désignation. Au regard des motifs avancés, la CDA lui change sa désignation.
Le 26.10 Ahmed Brahim produit un CM d'indisponibilité de 6 mois alors qu'il n'est pas désignable.
Le 26.10 Anthony Perez signale que son indisponibilité est prolongée de 2 semaines.
Le 27.10 Jonathan Noualhaguet informe que sa santé ne lui permet pas d'honorer ses désignations.
Le 29.10 David Lobreau demande si un arbitre officiel est prioritaire sur un arbitre club pour arbitrer bénévolement un match. José répond à sa question.
Le 31.10 Auguste Augier signale une future absence à désignation pour motif professionnel.
Le 08.11 Anthony Perez prolonge son indisponibilité de 8 jours. La CDA le remercie vivement pour l'aide apportée durant son indisponibilité afin d'aller tutorer ou observer.
Le 08.11 Khalid Idoubelkheir signale son indisponibilité pour le mois en cours.

Le 09.11 Jonathan Noualhaguet fait savoir qu'il « ne préfère pas aller à sa désignation » car observé la semaine suivante.

4.2 JEUNES

Le 11.10 Lana Matry transmet un CM d'indisponibilité de 3 semaines. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.
Le 15.10 Rayan Arbaoui se met à la disposition de la CDA pour le 21.10.
Le 17.10 Yassine Zarioh informe d'une indisponibilité pour des raisons de santé.
Le 22.10 Nolan Legere se met à la disposition de la CDA suite au report de son match.
Le 22.10 Amin Essahli donne une explication à son absence à désignation du 21.10.
Le 24.10 Yassine Zarioh relève qu'il a une désignation incompatible avec sa situation.
Le 25.10 Thierry alerte la ligue sur une anomalie concernant l'utilisation des installations du FCMT avec deux matchs sur le même terrain à la même heure.
Le 28 et le 31.10 Adrien Gonzales signale une difficulté pour saisir une indisponibilité pour le 18.11.
Le 29.10 Amin Essahli indique son indisponibilité pour le 04.11 en raison de ses études.
Le 03.11 Nolan Legere se met à la disposition de la CDA suite au report de son match.
Le 03.11 Thierry souhaite la bienvenue à Théo Bunk qui débute sa saison dans l'aube le 14.11. Il évoluera aussi bien en jeunes qu'en adultes.
Le 05.11 Ayman El Bousaksaki signale une désignation qu'il ne pourra honorer. Après vérification, le match a été décalé en semaine sans que la CDA n'en soit informée.
Le 06.11 David Mathurin demande le retrait d'une désignation du 11.11 car observé le 12.11.
Le 07.11 Maxime Keller informe arrêter la fonction d'arbitre. Thierry lui demande des précisions quant au délai d'application de sa décision.
Le 08.11 Sahra Busse demande une modification de désignation car elle n'est pas véhiculée.
Le 09.11 Yanis Tachfine relève une désignation ne correspondant pas avec sa fiche de renseignements. Thierry fait le nécessaire.
Le 14.11 Yoan Szkudlarek alerte sur des désignations qu'il ne sera pas en mesure d'honorer. Il fournit un CM. Thierry lui répond et fait le nécessaire pour les désignations.

4.3 OBSERVATIONS – TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE

Yann communique à la direction du DAF le listing des observations réalisées en octobre sur des compétitions de ligue afin que les observateurs soient défrayés. Il demande l'intégration de deux nouveaux tuteurs / observateurs à la liste des personnes habilitées à cette fonction.
Yann sollicite un état des lieux des rapports d'observations ou tutorats afin de planifier les prochaines observations. Il demande la conduite à tenir pour les stagiaires en difficulté.
Pascal est sollicité le 08.11 par Laurent Duclos, Directeur Régional FFSU, pour désigner un trio dans le cadre du championnat de France des grandes écoles prévu à Troyes le 16.11 opposant l'UTT à

NEOMIA de Reims. La CDA remercie les arbitres ayant accepté de répondre à cette demande pour leur disponibilité et réactivité.
Pascal est également sollicité pour un évènement futsal qui, au regard du peu d'arbitres habilités à officier en Futsal, sera difficile à couvrir. Il se pose la question de l'organisation d'une formation arbitres Futsal.
Le 11.11 Hervé Pimpernet signale un jeune arbitre avec un potentiel intéressant. Il informe le 12.11 que son observation n'a pas pu se faire car le terrain est déclaré impraticable.

V / ETDA

5.1 GROUPE PERFECTIONNEMENT

Raphaël constate une démobilisation du groupe car très peu de retours (4/16) du dernier questionnaire. Il va évaluer le fonctionnement existant pour éventuellement l'ajuster aux besoins des arbitres impliqués dans le groupe.

5.2 POLE PHYSIQUE

Toufik continue de travailler avec un groupe réduit mais fidèle et fortement impliqué.

5.3 REFERENTS ARBITRES

Toufik, Thomas et Pascal sont peu sollicités mais restent disponibles.
Raphaël est régulièrement contacté par les jeunes stagiaires pour des questions en lien avec la préparation ou le déroulé d'un match.

5.4 FIA

Le 11.10 Julien Lottin, service arbitrage de la LGEF, fait le point sur les inscriptions à la FIA d'octobre.
Le 13.10 Cédric effectue une demande de réservation d'un vestiaire supplémentaire destiné aux 3 candidates féminines inscrites à la FIA.
La CDA remercie vivement Francis Cuny pour la qualité de la gestion de cette première FIA de l'année qui voit 15 nouveaux arbitres (8 adultes et 7 jeunes) dont 3 féminines intégrer nos rangs. La CDA remercie également Cédric pour l'appui logistique apporté pour la réussite de cette formation avec notamment la création des fiches arbitres des candidats le 30.10.
La CDA a organisé le 04.11, avec l'aide précieuse d'Eric Raybaudi et l'intervention de l'UNAF, le module 7 de la dernière FIA avec l'envoi le 03.11 à l'ensemble des nouveaux arbitres de la fiche de renseignements à remplir avant de pouvoir être désignable ainsi que leur code personnel dédié à la création de la boite mail LGEF.
Le 06.11 Cédric réalise un bilan des arbitres reçus à la FIA dont certains sont déjà désignables.
Le 08.11 la CDA sollicite la CRA car les intervenants de la FIA d'octobre ne sont toujours pas en possession de leur contrat de travail.

La CDA est informée le 03.11 que la Mairie de Troyes ne peut mettre à disposition ses installations pour la FIA prévue en novembre. La CRA indique avoir reçu très peu d'inscriptions pour ladite formation. Face à ce constat, la CDA décide d'annuler la FIA de fin novembre et sollicite dès à présent les potentiels intervenants pour celle programmée les 10-11, 17-18 février 2024 dont le module 7 est fixé au 25.02. 24.

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Raphaël demande si la date de la CDA délocalisée pour cette saison est déjà fixée. L'organisation de ce temps de rencontre des clubs et des arbitres sur le territoire n'est pas encore bouclée.
Raphaël émet l'idée d'organiser un rassemblement hors des locaux du DAF comme cela a pu se faire par le passé.
Aurélien Prieur sollicite la présence d'un membre de la CDA à l'occasion de l'audition d'un arbitre prévue le 28.11.2023 par la Commission des Compétitions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance José Pereira, lève la séance à 22H10.

La prochaine réunion est fixée au 19.12.2023 à 18H30 ou sur convocation des membres.

Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,

Le Président de séance,
M. José PEREIRA

Le Secrétaire de séance,
M. Yann MEMBRADO

Les décisions de la ***Commission Départementale de l'Arbitrage*** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (http://district-aube.fff.fr) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)